

Réglementation et contrôle des transports et véhicules

Chiffres clés 2021 de la DREAL

Activité « véhicules »

Contrôle technique périodique des véhicules

Installation de centres de contrôle technique

861

centres de contrôles techniques VL en région

- 140 visites de centres véhicules légers (VL)
- 59 (↗) agréments d'installation de centre véhicules légers (VL) instruits

56

centres de contrôles techniques PL en région

- 10 visites de centres poids lourds
- 1 agrément d'installation de centre poids lourds instruit

Contrôleurs agréés

1588

contrôleurs VL agréés en région

- 399 supervisions de contrôleurs véhicules légers (VL)

98

98 contrôleurs PL agréés en région

- 35 supervisions de contrôleurs poids lourds (PL)

301 (↗) agréments de contrôleurs PL et VL instruits

Sanctions administratives

40

sanctions de contrôles techniques poids lourds et véhicules légers concernant des centres ou des contrôleurs.

Réceptions des véhicules et des citernes de transports de matières dangereuses

Délivrance de certificats

- 1 147 (↗) certificats d'agrément pour le transport de matières dangereuses,
- 259 (↗) attestations d'aménagement de transport en commun de personnes,
- 116 (↗) dérogations accordées pour des véhicules importés non conformes
- 120 (↗) délivrances de cartes blanches (dépanneuses)

Réceptions de véhicules

- 109 (↗) réceptions communautaires européennes
- 132 (→) réceptions de prototypes en vue de la commercialisation d'une série de véhicules ou de citernes (réception par type, NKS, agrément de prototype)
- 249 (→) réceptions complexes de véhicules ou de citernes à titre isolé
- 3 856 (↗) réception simples de véhicules (neufs ou usagers)
- 1 visite de surveillance de la conformité de production (NKS)

Surveillance des organismes de transport de matière dangereuse

- 9 supervisions d'organismes agréés au titre de l'ADR*
- 4 visites approfondies et réunions de contrat effectuées pour les organismes agréés au titre de l'ADR*
- 8 visites chez les constructeurs de citernes et les fabricants de flexibles

Activité « régulation et contrôle du transport routier »

Registres des transports routiers et organismes de formation

Entreprises inscrites

11 233 (↗) entreprises inscrites aux registres des transports routiers dont :

- 6 640 en transport de marchandises
- 3 376 en transport de voyageurs
- 1 217 commissionnaires de transport

Autorisations, radiations, mises en demeure

996 (↗) autorisations d'exercer délivrées (nouvelles inscriptions)

41 092 (↗) copies conformes délivrées

296 (↘) entreprises radiées

236 (→) mises en demeure pour défaut de capacité financière

119 (↗) mises en demeure pour défaut de capacité professionnelle

Organismes de formation



- 16 contrôles

- 19 agréments ou renouvellements d'agrément



- 3 contrôles

- 19 participations à des jurys d'examen

- 8 agréments ou renouvellements d'agrément

2 187 (↗) attestations de capacité professionnelle délivrées

Examen attestation de capacité professionnelle

1 097 (↗) candidats inscrits et 725 candidats présents à l'examen

345 candidats reçus

Contrôle des transports routiers

Contrôles sur route

1 804 opérations de contrôle sur route en région ayant permis de contrôler

10 975 véhicules dont :

- 49,4 % de non résidents
- 8,4 % de transports de matières dangereuses

284 366 jours de travail contrôlés sur route

19,5 % (→) des véhicules contrôlés en infraction

3 510 véhicules pesés dont 21,2 % en surcharge soit 743 véhicules en surcharge

296 véhicules contrôlés avec une valise diagnostic

41 fraudes ou pannes au dispositif anti-pollution détectées avec valise diagnostic



Contrôles en entreprise

227 entreprises de la région contrôlées

81 299 jours de travail contrôlés en entreprise

1 réunion CTSA organisée – **4** dossiers présentés



Verbalisation - Relations avec les parquets

1 043 procès verbaux transmis aux parquets (issus des contrôles route ou entreprise)

160 avis donnés aux parquets dont 95 réquisitions (↗)



Activité « circulation des poids lourds »

Sur le territoire ex-Rhône-Alpes

Transports exceptionnels

1 916 (→) arrêtés d'autorisation de transport exceptionnel (convois partant d'un département de la région)

8 823 (→) avis (convois traversant un département de la région)

369 (↗) déclarations

Dérogations aux interdictions de circulation poids lourds

462 (↘) dérogations à l'interdiction de circuler les week-end et jours fériés délivrées

75 (↘) avis sur dérogations aux interdictions de circuler formulés



DREAL Auvergne-Rhône-Alpes
Service RCTV
Tél. : 33 (0) 4 26 28 60 00
5, place Jules Ferry 69006 Lyon
Adresse postale : 69453 Lyon cedex 06

www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr